

# ANNEXE VAE COLLECTIVE

**ANNEXE DU GUIDE "ACCOMPAGNER LA  
RECONNAISSANCE DES COMPETENCES DES SALARIÉS VIA  
LA MOBILISATION DE LA VAE**



**LE DISPOSITIF LOCAL  
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



# VAE COLLECTIVE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

La VAE collective permet à un employeur de proposer la démarche à un groupe de collaborateurs volontaires, en réponse à des besoins RH partagés.

## INTÉRÊT POUR LES EMPLOYEURS ESS

- Valoriser les compétences réelles des équipes ;
- Fidéliser et renforcer l'engagement ;
- Anticiper les évolutions des métiers (GEPP) ;
- Gagner du temps : reconnaître ce qui est déjà maîtrisé ;
- Créer une dynamique d'entraide et de montée en compétences.

## INTÉRÊT POUR LES SALARIÉS

- Faire reconnaître officiellement leur expérience ;
- Évoluer professionnellement sans repartir d'une formation longue ;
- Avancer en groupe, avec un accompagnement adapté.

# COMMENT LANCER UNE VAE COLLECTIVE ?

1. CIBLER LES MÉTIERS ET CERTIFICATIONS  
Identifier les compétences à reconnaître et les certifications correspondantes
2. INFORMER ET MOBILISER  
Présenter la démarche, vérifier le volontariat, associer managers et équipe RH
3. ORGANISER ET FINANCER  
Définir le budget (OPCO, financement France VAE), choisir un accompagnateur
4. INSCRIRE LES CANDIDATS  
Création du groupe VAE sur France VAE, inscription des candidats
5. ACCOMPAGNER ET SUIVRE  
Recevabilité, accompagnement, rédaction du dossier, passage devant le jury
6. VALORISER LES RÉSULTATS  
Certifications obtenues, évolutions possibles, communication interne

# POURQUOI EST-CE UN LEVIER STRATÉGIQUE ?

- Renforce la reconnaissance et la professionnalisation des équipes
- Soutient la fidélisation et la qualité de vie au travail
- Donne de la visibilité sur les compétences disponibles
- Accompagne les transitions : nouveaux métiers, montée en puissance des activités
- Améliore la marque employeur et l'attractivité du secteur

# POINTS DE VIGILANCE POUR LES EMPLOYEURS

- Vérifier le **volontariat** réel des participants
- Identifier les **certifications adaptées** aux métiers de votre structure
- Proposer un **pilotage clair** de la démarche : planning, disponibilité, coordination
- Proposer un **accompagnement individualisé**, même dans un cadre collectif
- **Capitaliser** sur les expériences et utiliser les certifications pour renforcer les **parcours internes**

# POUR DÉMARRER RAPIDEMENT

- Identifier un métier prioritaire
- Contactez votre OPCO ou France VAE
- Présentez la démarche à vos équipes et lancez l'appel à volontaires
- Constituez votre groupe sur France VAE et planifiez le calendrier